



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-96307>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-96307**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-93214

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville De Grenoble

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21380185500015

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38021

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Location-entretien de vêtements de travail des services Alimentation Restauration et Protocole Mémoire de la ville de Grenoble

Code CPV principal - Descripteur principal : 98312000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Ce service de location-entretien vise les tenues professionnelles destinées aux agents des services Alimentation restauration (lot 1) et Protocole mémoire (lot 2) de la Ville, répartis entre quatre sites : la Cuisine centrale Mangin, le self Clémenceau, le self Claudel et l'Hôtel de Ville. Les accords-cadres seront exécutés par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Montants estimés annuels : 37 000 euro(s) HT pour le lot 1 , soit 148 000 euro(s) HT pour la durée totale du marché, et 4 200 euro(s) HT pour le lot 2 soit 16 800 euro(s) HT pour la durée totale du marché. Les montants maxima pour la durée totale de chacun des deux accords-cadres (période unique de 4 ans) sont les suivants: LOT 1: 180 000 euro(s) HT ; LOT 2 : 28 000 euro(s) HT

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 22/09/2025 à 12h00, lire 24/09/2025 à 16h00
- Rubrique : Conditions de participation, Au lieu de Les visites sont obligatoires, selon les modalités détaillées au Règlement de la Consultation. Visites au choix du candidat : Lundi 01/09/25 Ou Jeudi 04/09/25 Ou Mardi 09/09/25, à 13h30 - self Clémenceau et à 14h30 -Cuisine centrale (lot 1) ; à 16h à l'Hôtel de ville de Grenoble (lot 2)., lire Modification Jour De Visite Les visites sont obligatoires, selon les modalités détaillées au Règlement de la Consultation. Visites au choix du candidat : Lundi 01/09/25 Ou Jeudi 04/09/25 Ou Jeudi 11/09/25, à 13h30 - self Clémenceau et à 14h30 -Cuisine centrale (lot 1) ; à 16h à l'Hôtel de ville de Grenoble (lot 2)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/08/2025